



## Avec vous, des élus engagés pour défendre et revaloriser notre métier

**Voter pour la liste présentée par le SNES et le SNESUP, syndicats de la FSU, c'est donner plus de force aux syndicats fortement implantés dans les établissements et les universités.**

**C'est aussi faire le choix d'élus travaillant à vos côtés, connaissant les réalités professionnelles, déterminés à lutter pour améliorer les conditions d'affectation, de formation, de carrière de tous et pour faire respecter nos droits.**

**Les élus du SNES-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :**

**L'amélioration des conditions de travail :**

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs** par classe et la généralisation des dédoublements dans toutes les disciplines,
- la **transparence** dans les modalités d'accès des collègues à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

**Revaloriser nos salaires et nos carrières :**

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Nous exigeons :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés.

**Reconnaître l'investissement professionnel :**

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**.

**Dans l'académie de Lyon, le travail des élus en CAPA\* a payé, nous avons obtenu :**

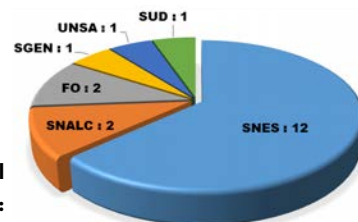
- Le **respect du barème et de procédures transparentes** lors du mouvement intra mais aussi de l'affectation des TZR : fin des recrutements directement par les chefs d'établissement dans l'éducation prioritaire et rétablissement des affectations TZR de juillet.
- Une amélioration sensible du **volume de mutations** et de leur fluidité.
- Le **respect** de l'équilibre femmes/hommes et plus d'équité entre disciplines et entre lieux d'affectation dans les opérations de promotion pour la Hors Classe et la Classe Exceptionnelle.
- Un **passage quasi-automatique** à la Hors Classe, acquis renforcé par PPCR et les nouvelles carrières.

**Nous continuons de lutter pour :**

- Une **réelle équité** dans l'attribution des promotions entre disciplines pour les avancements accélérés d'échelon et plus de transparence dans l'attribution des avis recteur à l'issue des rendez-vous de carrière pour lutter contre les dérives néo-managériales et les injonctions aux « bonnes pratiques »
- La **fin du jury REP+** et une bonification pour tous les volontaires en Education Prioritaire
- Une **attractivité réelle** pour les missions de remplacement.

\* CAPA : Commission administrative paritaire académique

Nb d'élus actuel  
CAPA Certifiés/AE :



**Pour les CAPA votez :**

**Pour le CTA votez :**



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN